



## Insulte sur forum commercial !!!

Par **adventis67**, le **05/04/2009** à **16:52**

Bonjour,  
voilà j'ai un gros souci avec un commerçant qui possède un forum commercial sur internet, il y a quelques mois j'ai eu une dispute avec un membre de ce forum, et j'ai été banni, mais le responsable du forum a proféré des menaces et des insultes à mon sujet il profite de son forum pour me dénigrer et salir mon nom car j'ai été client chez eux donc ils ont toutes mes coordonnées et ont cité mon nom sur le dit forum et chaque fois ils rajoutent des insultes. Dernièrement ils sont allés trop loin et ils ont modifié le texte, mais j'ai une capture d'écran avec le texte original  
que puis-je faire  
je vous en prie aidez-moi  
merci

Par **Claude**, le **27/04/2009** à **17:56**

Bonjour.

Saisissez le Juge du Tribunal d'instance le plus près de chez vous. Déposez une plainte contre ce commerçant avec une "demande de dommages et intérêts" d'un montant fixé par vous (500 euros?) pour les motifs que vous énoncez. Vous n'avez pas besoin d'un avocat, ce n'est pas obligatoire.

**AYEZ DES PREUVES!!!**

Le juge, lorsqu'il vous convoquera, ne vous croira pas sur parole. Les faits et les preuves.

Exposez clairement et rapidement les faits en vous appuyant sur les preuves (captures d'écran, mails, courriers....) en votre possession.

Le mieux serai de prendre un huissier, de le faire venir chez vous, de vous connecter sur ledit forum et de lui faire constater tout ce que vous énoncez.

Si vous possédez les preuves de ce que vous écrivez (surtout le constat d'huissier) et que vous allez devant le Tribunal d'instance, il y a fort à parier que le commerçant en question sente passez l'addition!!!

Courage.